

Bulletin de soutien (de souscription)

Merci de nous retourner votre don
(chèque à l'ordre de l'ACAOAB)
accompagné de ce bulletin avant le 30 juin 2017 à
Ecole Saint Laud - 9 rue du Temple - 49100 Angers

Prénom / Nom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Tél. _____

| Je donne : | Coût net après déduction fiscale (IR) : -66 % | Coût net après déduction fiscale (ISF) : -75 % |
|-----------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> 600 € | 204 € | 150 € |
| <input type="checkbox"/> 400 € | 136 € | 100 € |
| <input type="checkbox"/> 100 € | 34 € | 25 € |
| <input type="checkbox"/> 50 € | 17 € | 12,5 € |
| <input type="checkbox"/> Autres : | | |

Fait à :

Le :

Signature du donateur :



Le Président de l'OGEC - Le Chef de l'établissement
certifient que ce don ne peut en aucun cas donner lieu à une réduction
des frais de scolarité ou tout abandon de créance au profit de tout tiers.

Nom et signature du Président
M. Sylvain TOURNEMINE

Nom et signature du Directeur
M. Xavier PIOTRE



Ecole St Laud l'Esvière

Bienvenue dans notre école

APPEL AUX DONS

Projet :
Rénovation de
l'espace de maternelle
Coût total du projet : 26 000 €

*Tous ensemble
aidons notre école !*

www.ecolesaintlaud.com

Afin d'améliorer le confort et l'accueil de nos enfants, l'OGEC de l'école Saint Laud lance un projet de rénovation de l'espace de maternelle.

L'espace de maternelle c'est :

60 enfants pleins d'énergie de **2 ans et demi à 6 ans**
et autant de doudous

Environ **10 000 h de sieste** par an

2 classes animées par des institutrices et le personnel d'encadrement dévoués pour développer l'envie d'apprendre et de bien faire

Et **des milliers de sourires** et de petits bonheurs inestimables...

Ce projet inclura les travaux de peinture, électricité, rénovation des sols et plaques acoustiques. Ces travaux débiteront au mois de juillet 2017.

Dans le respect de l'esprit familial de l'école, nous sollicitons votre générosité dans un appel aux dons pour soutenir les travaux de rénovation.

Le projet est accompagné par l'ACAOAB - Association Catholique Angevine des Œuvres d'Assistance et de Bienfaisance - qui est habilitée à recevoir des dons et émettre des reçus fiscaux.



Pour mieux connaître notre école :

www.ecolesaintlaud.com

Chaque don, quel que soit son montant est important !

Nous comptons sur votre soutien !

Particuliers :

Impôt sur le revenu : 66% du montant de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Impôt de Solidarité sur la Fortune : 75% du montant de votre don est déductible de l'ISF dans la limite de 50 000 € par an.

Entreprises :

60% du montant du don est déductible des impôts dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice.

Dès réception de votre don, nous vous ferons parvenir un reçu fiscal. Nous garantissons l'anonymat des dons.

A titre d'exemple :

Repeindre une classe c'est :

2 dons de 600€, soit 204 € après déduction fiscale,
ou 24 dons de 50 € soit 17 € après déduction fiscale

Changer les plaques acoustiques d'une classe c'est :

4 dons de 400 € soit 136 € après déduction fiscale,
ou 16 dons de 100 € soit 34 € après déduction fiscale

L'OGEC et l'établissement Saint Laud vous remercient sincèrement de votre contribution au bien-être de nos enfants.

Pour tout complément d'information

M. Xavier PIOTRE, directeur

Tél. 02.41.87.52.96 - contact@ecolesaintlaud.com